

## Conseil du département de chimie

du 27/09/2016 à 11 h

*Présents* : A. Carlin, F. Brussat, P. Mialane, C. Simonnet, E. Cadot, L. Cousyn, E. Dumas,  
M. Cavellec, X. Moreau, F. Gontran

*Excusés* : C. Larpent, O. Oms, D. Prim,

*Invitées* : C. Greck, D. Vichard

### 1. Point sur la rentrée

Effectifs :

Licence de chimie :

L1 : 9 groupes de TDs portail BC soit autant que l'année passée.  
4 groupes de TDs portail BI soit autant que l'année passée.  
8 groupes de TD portail MPC1 soit 1 groupe de plus, soit 2 groupes de plus en TPs.

C. Greck ajoute que cette année il y a 15% d'étudiants en plus en L1.

L2 : 3 groupes de TDs comme l'an passé mais en moyenne > 30 étudiants / groupe. 6 groupes de TPs comme l'an passé en CH300 et CH304.

L3 : 2 groupes de TDs comme l'an passé mais effectifs de 35 et 34 étudiants dans ces groupes.

Cette année, ouverture du module CH513 avec 22 étudiants.

Choix de la direction de ne pas ouvrir un 4<sup>ème</sup> groupe en L2 et un 3<sup>ème</sup> groupe en L3 pour limiter l'augmentation des heures supplémentaires pour le département. Eventuellement à voir pour le semestre 2 sur le bilan du semestre 1 et sur les augmentations éventuelles d'inscriptions en semestres pairs.

LPro IPCA :

53 étudiants répartis en 25 cosmétique et 28 parf/arômes.

LPro MEA :

13 dont 12 avec un contrat.

Master :

M1 chimie UVSQ : 22 étudiants.

M2 pharma. : 1 étudiante de l'UVSQ, pas d'autre information.

M2 orga. : 22 étudiants, 4 étudiants de l'UVSQ.

EFCM : 41 étudiants, amphi de rentrée vendredi dernier.

MPNC M1 : 18 étudiants.

MPNC M2 : 15 étudiants.

M1 FESIPCA : 66 étudiants.

M2 FESIPCA : 64 étudiants.

## **2. Prévisions charge d'enseignement du département de chimie pour l'année 2016/2017**

En terme de potentiel d'enseignement : quasi constant par rapport à 2015/2016. Les modifications :

O. Colin qui passe de CDD enseignant à PRAG donc pas de modification en terme de volume horaire.

3 ATERs cette année (T. Bsaibess, I. Bazan et N. Galy) au lieu de 2 en 2015/2016.

6 contractuels doctoraux au lieu de 8 en 2015/2016. Cependant, le statut des contractuels doctoraux (anciennement moniteurs) est en cours de changement ce qui a des conséquences cette année : les doctorants ayant débuté leur thèse en 2015 ont encore la possibilité de faire du "monitorat" jusqu'à la fin de leur thèse. Par contre, le "monitorat" disparaît pour les doctorants qui débutent leur thèse en 2016. Ces doctorants pourront être recrutés comme vacataires et pourront effectuer jusqu'à 64h d'enseignement maximum. Les heures de TPs seront comptées comme 2/3 des heures de TDs. A noter que les demandes d'autorisation de cumul devront être signées par le directeur de thèse, par le directeur de laboratoire et par le directeur de département. 3 doctorants vont débiter leur thèse à l'ILV : 1 avec E. Magnier, 1 avec D. Prim, 1 avec E. Cadot. Les demandes sont en cours pour savoir si ces doctorants souhaitent effectuer des vacances cette année et pour quel volume horaire. Il s'agit d'un potentiel de 192 h d'enseignement pour le département.

A ce jour, aucune info sur les PCA-PRP (Primes de charges administratives-Primes de responsabilités pédagogiques). Les calculs ont donc été effectués en se basant un volume de PCA-PRP constant.

En terme de charge d'enseignement, lorsque le document a été rempli, une charge supplémentaire de 600h a été prévue en licence formation initiale et surestimée car, à cette époque :

3 groupes supplémentaires de TDs étaient prévus en 1<sup>ère</sup> année par rapport à 2015/2016 hors seul un groupe supplémentaire a ouvert. Ces groupes supplémentaires avaient été prévus en CH100, 1 groupe en plus en MTCB, en CH201 et en CH202.

Dans les faits pas de changement en MTCB et à voir pour le CH201 et le CH202.

1 groupe supplémentaire était prévu en L3 qui finalement n'a pas été ouvert.

Au bilan, environ 2250 HC ont été effectuées en 2015/2016 et environ 2500 HC avaient été prévues cette année mais ce volume a sans doute été surestimé.

C. Greck indique qu'il y a 17000 HC demandées sur l'UFR dont 6000 environ pour les vacataires extérieurs.

## **3. Demande de postes campagne 2016/2017**

1 poste a été demandé en chimie. Poste demandé au titre de l'article 46-3 (ouvert pour les MCF ayant au moins 10 ans d'ancienneté dans la carrière). Ce poste est classé 6<sup>ème</sup> dans la liste des demandes de l'UFR après 1 poste de PR en bio, 1 poste de PR en Maths, 1 poste de MCF en physique, 1 poste de MCF en Bio et 1 poste de MCF en info. A noter qu'il n'y a pas de support de poste pour le poste demandé en chimie. Le profil enseignement est un profil très général (enseignement en licence et master de chimie et dans les filières professionnalisantes du département de chimie). Le profil recherche : "renforcement des thématiques émergentes de l'unité".

#### **4. Bilan budget 2016**

Fonctionnement :

Voir document joint. Budget initial de 50 k€. Une rallonge de 15 k€ a été attribuée par l'UFR en septembre ce qui a permis de faire passer toutes les commandes en attente à l'exception d'une (chauffe-ballons métalliques chez CLOUP) et d'un reliquat de commande (électrodes).

La répartition du budget est présentée sur le document en annexe 1 et la répartition est classique en pourcentages pour les consommables, produits chimiques et petits matériels qui sont les postes de dépenses principaux. 90% du budget a été dépensé et il reste à ce jour 6700 € qui pourront servir pour des commandes de dernière minute, comme par exemple le renouvellement des cartouches pour l'eau distillée. Le budget qui restera en fin de semestre, ou plutôt juste avant la clôture des comptes, servira pour la commande des chauffe-ballons et électrodes.

Investissement :

2 achats ont été effectués dans un premier temps :

Un lot de 24 pompes à membrane ce qui je pense doit maintenant permettre d'avoir une pompe fixe par poste dans toute les salles du département. Le tout pour environ 11 k€.

1 spectrophotomètre UV-vis pour environ 9 k€.

1 rallonge a encore été accordée par l'UFR et un deuxième spectrophotomètre UV-vis a été acheté pour le même montant. Ce qui fait que nous avons maintenant remplacé tous les spectrophotomètres anciens.

Le montant total en investissement est donc de 29 157,26 € très précisément.

Il faudra penser aux investissements pour 2017. E. Cadot propose de se renseigner sur le coût et la facilité d'utilisation d'un ITC, appareil permettant la détermination de grandeurs thermodynamiques.

#### **5. Election du directeur adjoint du département de chimie**

Proposition du directeur : P. Diter.

Les membres du conseil ont élu à l'unanimité P. Diter, directeur adjoint.

Les responsabilités du directeur adjoint ne devraient pas beaucoup évoluées par rapport aux années précédentes. Il sera entre autre, correspondant relais handicap pour le département. Il sera aussi correspondant relations internationales pour le département et chargé de l'organisation du service des contractuels doctoraux (et par la suite vacataires) et de leur évaluation. Enfin, il sera le correspondant pour les TPs de chimie organique.

#### **6. Présentation par D. Vichard du projet *Master of Cosmetic Formulation and Evaluation* entre l'Université de Cincinnati, l'UVSQ et l'ISIPCA**

Présentation de D. Vichard. Projet soumis au vote du CDC lors du prochain CDC restreint aux enseignants du département. Le département doit donner son avis sur l'aspect pédagogique du projet. En pièce jointe, le document fourni par D. Vichard (Annexe 2).

## **7. Questions diverses**

- Charte de sécurité. Pas de changement si ce n'est que le terme élève a été remplacé par étudiant en bas de page et que le logo a été modifié (Annexe 3). Il est prévu de rajouter pour l'année prochaine plusieurs clauses: interdiction du port du bermuda (vêtements courts en général), obligation du port d'un voile en coton pour les étudiantes concernées et une meilleure lisibilité sur les risques encourus en TP pour les femmes enceintes.

- Une demande a été effectuée pour l'achat de 3 PCs cette année. Nous verrons avec Fabrice pour le renouvellement des PCs les plus anciens. L'achat d'écrans supplémentaires serait bienvenu.

- Les personnes concernées ont a priori été informées, que depuis cette année, le service des vacataires (extérieurs à l'UVSQ ou personnel de l'UVSQ) doit être déclaré mensuellement et ils doivent être payés tous les mois. Rappel : les vacataires doivent avoir renvoyés leur dossier avant de débiter leurs enseignements. Merci donc de vous rapprocher de M.-P. Longy afin qu'elle traite les dossiers au plus vite.

- Concernant les masters, contrairement à l'année passée les heures de cours seront toujours payées comme 1,5h TD, quel que soit le nombre d'étudiants à partir du moment où le module ouvre.

- Règlement des études des masters de l'UPSay (Annexe 4). Ce règlement a été voté par le CA de l'UPSay.

- Cartable numérique : Après discussion avec F. Quessette, ce dernier nous demande si il n'est pas possible d'envisager le retour des PCs dits "du département" dans le giron classique du cartable numérique. D'après F. Quessette, tout fonctionne très bien au niveau du cartable numérique (très peu de problèmes l'année dernière avec une journée ou deux pour lesquelles la bibliothèque était fermée et ou les étudiants n'ont pas eu accès aux PCs et une journée ou deux pour lesquelles la demande a excédé l'offre). Cela demanderait juste un minimum d'anticipation de la part des enseignants, en TD et/ou en TP pour avertir les étudiants à l'avance de la nécessité de venir avec un PC. F. Quessette propose de partir sur une année avec encore 5 ou 6 PCs à disposition dans la salle 121 bis puis un transfert définitif l'année suivante. Tous les logiciels indispensables pour la chimie peuvent être installés sur une machine virtuelle que les étudiants pourraient en plus récupérer et utiliser chez eux.

- Une demande a été effectuée par D. Vichard, D. Riou et M. Le Reisdorf-Cren (département de bio) auprès de l'UFR pour l'organisation d'une remise de diplôme de 3 licences pro de l'UFR. Les démarches sont en cours pour trouver un lieu et une date pour cette cérémonie.

- C. Simonnet travaille en collaboration avec V. Chaffard sur la "rationalisation" des TP de la licence de chimie. Un bilan est en cours sur tous les TPs des modules obligatoires de la licence de chimie. Elle insiste sur le fait que les étudiants doivent acquérir un socle de connaissances pratiques sur l'ensemble de la licence. Ce travail permettra une meilleure évaluation des connaissances des étudiants par exemple dans le cadre du module CH617.

La séance est close à 12h45.